

Liège, le 29 novembre 2009

urbAgora

des idées pour la ville

urbAgora asbl,
En Pierreuse 19/21,
4000 Liège

Rudy DEMOTTE
Ministre-Président du
Gouvernement wallon
Rue Mazy, 25-27,
5100 Jambes

Objet : Demande d'agrément et de subvention comme Maison de l'urbanisme

Monsieur le Ministre-Président,

Nous vous prions de bien vouloir accuser réception ce jour de la présente demande d'agrément (et ses annexes obligatoires : document d'orientation générale des activités pour une période de cinq ans et son budget, programme détaillés pour les activités de la première année) de l'asbl urbAgora pour la création d'une Maison de l'Urbanisme à Liège, en vertu de l'arrêté du Gouvernement wallon du 2 mai 2002 fixant les conditions dans lesquelles les Maisons de l'Urbanisme peuvent être agréés et subventionnées, et en particulier de l'article 256/4 du CWATUPE « Des subventions » où il est écrit que « la demande de subvention s'accompagne obligatoirement du projet d'activités annuelles et du budget y afférant » doit être « transmis au Gouvernement au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle objet de la demande ».

Depuis septembre 2007 (novembre 2008 sous la forme d'asbl), urbAgora débat de l'aménagement du territoire dans l'agglomération liégeoise, à l'attention d'un public toujours plus large, comblant l'absence d'un espace de réflexion citoyen spécifiquement dédié à cet enjeu majeur pour l'avenir de notre agglomération, de la province et de la région.

Notre association fonctionne actuellement exclusivement sur le bénévolat, et nous n'avons pas à en rougir – comme vous pourrez en juger en parcourant notre rapport d'activité joint à ce courrier. Cet état de fait a cependant atteint ses limites. Il est aujourd'hui indispensable d'obtenir un financement structurel afin de garantir la pérennisation de nos activités et le développement d'une série d'autres aujourd'hui laissée en jachère faute de ressources.

La demande d'agrément qui vous est ici adressée s'inscrit dans cette perspective. Vous noterez que les actions relatées dans le rapport d'activité autant que la définition de l'objet social d'urbAgora rencontrent pleinement les missions dévolues aux Maisons de l'urbanisme telles que définies dans l'arrêté du Gouvernement, par « l'implication du public le plus large aux enjeux de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme et à la définition de leur cadre de vie » puisqu'on peut y lire qu'urbAgora « a pour but de promouvoir le débat public sur les enjeux relatifs à l'urbanisme, à la mobilité et à l'aménagement du territoire dans l'agglomération liégeoise. Elle se veut un lieu ouvert et pluraliste de réflexion, d'information, de confrontation des points de vue et de proposition » et que « l'association promeut l'intervention des citoyens dans les décisions publiques ».

Concrètement, l'action de l'association, déclinée dans cet objet social, s'articule autour de deux grandes lignes de conduite : d'un côté, il s'agit d'intervenir, en tant que groupe de citoyens, sur

les enjeux urbanistiques liégeois ; de l'autre, il s'agit d'organiser des activités et de mettre en place des outils d'information, de sensibilisation et de débat sur ces enjeux. La présente demande de reconnaissance concerne spécifiquement ce deuxième axe (le premier continuant à exister à partir des énergies militantes de l'association).

Afin d'étayer la présente demande, nous vous invitons à découvrir en annexe le plan d'action que nous avons élaboré pour les cinq années à venir et le budget de fonctionnement pour y parvenir. Nous sollicitons une entrevue auprès du Comité d'accompagnement pour en discuter de vive voix.

En ne doutant pas de l'attention que vous accorderez à ce courrier et en espérant une réponse favorable de votre part à notre demande d'agrément, veuillez croire, Monsieur le Ministre-Président, en l'expression de nos respectueuses salutations.

François Schreuer
Président

Copie à :

Philippe HENRY,
Ministre wallon en charge de l'aménagement du territoire
Rue des Brigades d'Irlande, 4
5100 Jambes

Service public de Wallonie
DGO4
Rue des Brigades d'Irlande, 1
5100 Jambes

Annexes :

1. Rapport d'activité de l'asbl urbAgora (16 pages) ;
2. Programme d'activités de la première année et budgets prévisionnels (8 pages) ;
3. Orientation générale du projet pour les cinq années à venir (8 pages) ;
4. Statuts de l'asbl (7 pages) ;
5. Brochure : Structure la ville, le train, le tram, l'urbanisme (36 pages) ;
6. Poster A2 : Imaginons le futur tram de Liège ;
7. Brochure : Elections régionales 2009. Dix questions aux partis liégeois (24 pages) ;
8. Dossier de presse : A Seraing se joue l'avenir de Liège (8 pages).